Commune de Neufchâteau

Compte rendu de la réunion de Consultation des aînés

Vendredi 16.12.2022, « Espace 29 » à Neufchâteau

Réf. : NEUFCHATEAU\04- Info-consultation\Ainés\Neufchâteau 20221216 PV consultation aînés.docx

Participants (voir liste ci-dessous)

› Participants : 19 personnes
› Fondation Rurale de Wallonie : Mme Sophie ORBAN et Mme Eléonore GERARD (Agents de développement)

Ordre du jour

› **Information**
  ▪ Présentation de la politique de développement rural et de l'opération de développement rural à Neufchâteau
› **Consultation**
  ▪ Perception du territoire par les aînés et premières idées d'actions à entreprendre
  ▪ Mise en commun
› **Suites…**
  ▪ Prochaines réunions
  ▪ Suivre l'Opération de Développement Rural
› **Divers**
  ▪ Enquête FRW

La Fondation Rurale de Wallonie accueille les participants venant du Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA), de la Maison d'Accueil Communautaire (MAC) et de la Résidence Pré Fleuri, et leur explique le déroulement de la réunion.

Information

Présentation de l'opération de développement rural

La Commune de Neufchâteau a décidé de lancer une seconde Opération de Développement Rural.

Une Opération de Développement Rural (ODR) est un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les dix ans à venir. C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région Wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale, sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie. Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions appelé Programme Communal de Développement Rural - PCDR.

› Son objectif global est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnement et culturel.

L'ODR suit plusieurs étapes, qui se distinguent en 2 grandes phases :
- L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural - PCDR, qui dure environ 3 ans. Il s'agit d'un document stratégique qui met en avant des objectifs à atteindre et des projets à réaliser selon une programmation dans le temps.
- La mise en œuvre du PCDR, qui peut durer jusqu'à 10 ans. Certains projets pourront bénéficier de subventions préférentielles en développement rural.

Le calendrier de l'élaboration du PCDR

Les réunions publiques ont débuté en avril 2022, par des consultations villageoises.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été mise en place fin octobre 2022. Elle est constituée de 32 personnes - élus et citoyens - représentatives du territoire communal.

L'étape actuelle consiste en l'organisation de 6 groupes de travail thématiques (GT) entre novembre 2022 et février 2023. Leur objectif est de formuler des projets concrets qui répondent aux besoins, dans tous les domaines de la vie communale.

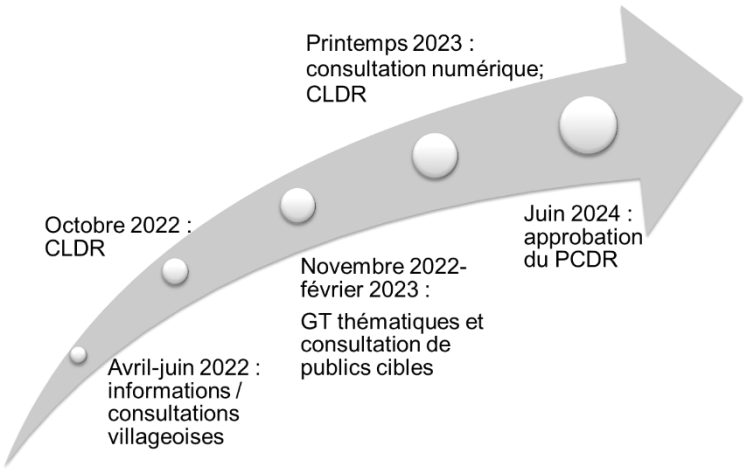

Sur cette même période, des consultations sont organisées à l'attention de publics-cibles (aînés, jeunes, etc.)

Au printemps 2023, la FRW mettra en ligne une plateforme de consultation numérique, où tous les projets potentiels seront présentés. Les habitants pourront les consulter, les « liker », les commenter ou proposer de nouvelles idées.

La CLDR prendra ensuite le relais pour définir le diagnostic partagé et la stratégie de développement. Elle approfondira et priorisera tous les projets, pour finalement approuver le Programme Communal de Développement Rural - PCDR - vers juin 2024.

Bilan du premier PCDR de la Commune Neufchâteau (2008-2018)

Parmi les projets réalisés, on retrouve notamment :
› L'Espace 29 à Neufchâteau (subventionné en Développement Rural)
› La Maison de village de Lahérie (subventionnée en Développement Rural)
› L'aménagement de la place centrale et la construction d'une maison de village à Namoussart (subventionnés en Développement Rural)
› La Maison de village de Tournay (subventionnée en Développement Rural)
› L'aménagement d'une partie de l'ancien orphelinat de Longlier
› L'aménagement du verger expérimental à Tronquoy
› La valorisation de la vallée du lac

› L'aménagement global du site de la nouvelle école de Petitvoir en espace convivial multithématique
› Lancement d'un plan paysager en synergie avec le PNHSFA
› Coordination communale des manifestations « villages fleuris »
› Création d'une vitrine ou d'un événement valorisant les produits du terroir/artisanat
› Organisation d'une journée des associations et soutien du monde associatif
› …

La Fondation Rurale de Wallonie accompagne la Commune dans son ODR

La FRW est un organisme privé, indépendant et pluraliste, en charge de missions de service public. Depuis 1979, elle œuvre pour le développement durable des régions rurales grâce aux missions que la Région Wallonne lui a confiées.

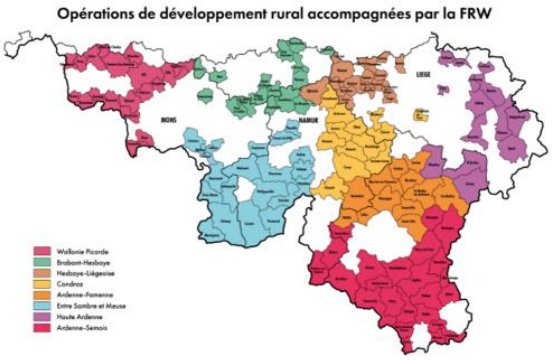

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 134 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu. Ils sont répartis en 8 équipes régionales à travers la Wallonie. Dans le cadre de son ODR, la Commune de Neufchâteau est accompagnée par l'équipe régionale Semois-Ardenne localisée à Tintigny, et plus particulièrement Sophie Orban et Eléonore Gérard, agents de développement.

Les missions de la FRW :
› Accompagnement des opérations de développement rural
› Accompagnement des communes sollicitant la subvention BiodiverCité
› Interface Leader (en lien avec le Groupe d'Action Locale Haute Sûre Forêt d'Anlier, par exemple)
› Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public
› Assistance Territoire et Patrimoine (ATEPA)
› Ressources et expertises du milieu rural.

Le rôle des agents de développement
Pendant l'opération de développement rural, les agents de développement favorisent la participation de tous les citoyens par des entretiens, des réunions publiques et des consultations en ligne via la plateforme participative : www.participation.frw.be. Ils sont le relais entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils se chargent de l'animation et du secrétariat de toutes les réunions. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets sur le long terme.

Questions / réponses

Les aînés expriment leur satisfaction d'être spécifiquement associés à la réflexion dans le cadre de l'opération de développement rural. Ils apprécient le fait que la réunion soit organisée en un endroit facilement accessible et à un horaire adapté.

Les participants demandent où consulter tous les documents relatifs à l'opération de développement rural, en dehors d'internet.
Il est possible de consulter les comptes rendus auprès de Mme Delphine Defossé, employée communale en charge du développement rural.

Comment accéder aux éléments de la plateforme numérique et pouvoir y réagir ?
Début 2023, une plateforme numérique sera mise en place. Toutes les idées de projets récoltées à travers les différentes réunions y seront synthétisées, pour un accès aisé à tous les habitants de la commune de Neufchâteau.
L'Espace Public Numérique n'est plus fonctionnel pour le moment, mais des ordinateurs se trouvent à la bibliothèque. De plus, il est possible de se rendre à l'Administration communale, où une borne sera mise à disposition.

Consultation

L'objectif de cette consultation est de recueillir l'avis des aînés sur le territoire communal. Ils sont invités à s'exprimer :
- sur ce qui va bien, les forces et fiertés du territoire,
- sur ce qui va moins bien, ce qui manque, ce qu'il faut améliorer
- sur des pistes d'actions concrètes à entreprendre.

Méthode de travail

Les participants sont répartis en groupes de 5 à 8 personnes.
Chaque groupe désigne un secrétaire et un rapporteur (il peut s'agir de la même personne).
Les groupes fonctionnant de manière autonome, les animateurs attirent l'attention sur l'importance de permettre à chacun de s'exprimer et de noter un maximum d'idées sans jugement ni débat. Il est demandé d'être le plus précis possible, de parler de ce qui a un intérêt pour la collectivité et de penser aux générations futures.

Les trois axes de réflexion

Les participants sont invités à explorer différentes thématiques réparties en 3 grands axes de travail. Vingt minutes sont consacrées à la réflexion sur chacun d'entre eux :
- Axe social
- Axe environnemental
- Axe économique

Les participants disposent pour chaque thème d'une fiche avec des mots-clés faisant référence à des sujets touchant la thématique abordée. Ils notent leurs réflexions dans un tableau à 3 colonnes : atouts, faiblesses et pistes (1 tableau par thématique).

Mise en commun

Après une heure de réflexion, le rapporteur du premier groupe présente le résultat des réflexions sur un axe. Les autres groupes complètent avec leurs idées. Cette démarche est répétée trois fois.
Un agent de développement prend notes des idées, tandis que l'autre se charge de l'animation.

Résultats

3 groupes ont été constitués.

Axe social

Les forces

- Les activités sportives et distractions dans les villages et à Neufchâteau : basket, pétanque, volley, etc.
- Le football dans les villages, grâce aux bénévoles.
- Le centre culturel est dynamique.
- Les actions du CCCA et du Conseil communal des enfants.
- Belles activités avec la Maison d'accueil communautaire.
- Les services du CPAS (repas).
- La maison médicale.

Les faiblesses

- Il manque des salles de réunion pour les aînés (Warmifontaine, Montplainchamps).
- L'implantation des lieux culturels pose problème.
- Le Moulin Klepper n'est pas adapté pour les aînés (toilettes au sous-sol, pas d'accès PMR aux salles de l'étage, etc.)
- La piscine communale est fermée.
- Fracture numérique marquée : trop de recours au numérique ; mais pas de connexion internet, ni de matériel informatique mis à disposition au home ou dans les maisons de village.
- Il manque des banques.
- La Locomobile est peu accessible (horaires, réservations, etc.) La réserver à l'avance est aussi un problème.
- Difficultés d'accéder aux commerces et aux activités.
- Manque de personnel : aides familiales, garde de nuit.
- Le home est trop cher ; il n'y a pas de chambre court séjour, ni de chambre pour couple.

Les pistes de projets

- Redévelopper le football à Neufchâteau.
- Rouvrir la piscine et y organiser des cours d'aquagym.
- Continuer les ateliers Ergo et Encéphale 2.0.
- Organiser des activités à thèmes.
- Tenir compte des avis des aînés (à des horaires et dans des locaux adaptés, comme ce jour).
- Organiser plus d'activités intergénérationnelles, avec le home et la maison d'accueil communautaire.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles dans les maisons de village.
- Équiper les maisons de village au niveau informatique, avec accès à Internet (pour lutter contre la fracture numérique). – prévoir un point de connexion internet dans tous les villages.
- Maintenir le support papier pour la communication vers les aînés (banque, mutuelle, administrations).
- Maintenir les liens humains pour accéder aux administrations et aux services (des personnes plutôt que des répondeurs ou internet).
- Organiser des cours d'informatique pour les aînés.
- Ajouter des boîtes aux lettres dans les villages.
- Prévoir un minibus pour véhiculer les aînés (disponible au home, à la Maison d'accueil communautaire ou dans les villages).
- Mettre en place un bus communal gratuit et à la demande.
- Disposer d'un répertoire des aînés pour leur apporter aide en cas de canicule.
- Établir une liste de personnes de référence que les aînés peuvent contacter pour les aider dans diverses démarches.
- Créer un poste d'ouvrier polyvalent pour apporter une aide au petit entretien.

- Implanter la Maison d'accueil communautaire plus au centre de Neufchâteau. Prévoir un jour d'ouverture supplémentaire par semaine, ainsi que des activités mensuelles.
- Simplifier le 112.
- Développer d'autres services médicaux dans la Maison médicale.
- Proposer des repas à domicile, via des conventions avec l'Horeca (il existe des repas fournis par la CSD ou Sodexo).
- Revoir le prix de la pension au home.
- Créer des résidences services.

Axe environnemental

Les forces

- Beau patrimoine.
- Espace agréable.
- La vallée du lac et ses alentours.
- La propreté générale.
- Cimetières bien entretenus.
- Les voitures Cambio (mais nécessitent d'avoir accès à un smartphone).
- Les activités du Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier.
- L'aide communale en matière énergétique.

Les faiblesses

- Il manque des abribus.
- La mobilité est difficile au niveau des terrasses et trottoirs de l'Horeca (où et comment passer ?)
- Le stationnement des voitures est parfois problématique.
- La mobilité en TEC dans les villages est difficile.
- La propreté des espaces publics laisse à désirer : végétation, poubelles, déjections canines ; les mégots sur la Grand-Place.
- Warmifontaine se sent oublié : manque d'entretien et de propreté.
- Il manque des bancs dans les villages.
- Le panneau d'affichage près de certaines églises n'existe plus (ex. Warmifontaine).
- Les alentours du home sont dangereux pour les aînés : il n'y a pas de trottoir, il faut longer le mur du cimetière pour descendre en ville.
- L'eau est trop calcaire.

Les pistes de projets

- Réhabiliter le Moulin banal.
- Réhabiliter les vieux lavoirs de Neufchâteau et Hamipré.
- Prévoir des places de parking pour les aînés.
- Prévoir une place de parking PMR au Blanc Caillou.
- Mieux adapter les accès dans le centre-ville pour les PMR et les aînés.
- Organiser des ramassages plus fréquents pour les papiers/cartons.
- Installer des bornes de recharge électrique pour auto et vélo ; indiquer un numéro de contact.

Axe économique

Les forces

- Les magasins de première nécessité.
- Le zoning de Longlier et Molinfaing.
- Les gîtes, l'HoReCa.
- Beaux circuits en forêt.
- Produits locaux.
- Le lac et ses alentours.

Les faiblesses

- Il manque certains magasins (chaussures, etc.)
- Il manque des endroits de rencontre conviviaux (pause-café, avec pâtisserie).
- Le zoning commercial de Semel est difficilement accessible sans voiture ; il tue le commerce local.
- Trop de terrains agricoles sont envahis par les sapins de Noël. Les chemins d'accès à ces terrains ont été détruits ou sont inaccessibles aux piétons.
- La ville n'est pas assez propre pour le tourisme.
- Soucis d'entretien des chemins de promenade.

Les pistes de projets

- Favoriser le passage de commerces ambulants dans les villages, par des partenariats avec les commerçants pour disposer d'un minimum de services.
- Favoriser le commerce de proximité dans les villages.
- Redévelopper le marché du samedi.
- Développer le zoning artisanal de Longlier.
- Aménager le camping dans la vallée du lac (ce serait nécessaire aussi pour le paysage).

Suites…

Les prochaines réunions

Date	Thèmes
12/01/2023	**Tourisme** : promenades balisées, hébergements, HORECA, promotion, développement touristique, bois d'Ospot, attractivité, base de loisirs, signalétique **Economie** : zoning, commerces, emploi local, centre-ville, commerces, accessibilité, PMR, services, indépendants, accessibilité
26/01/2023	**Services** : santé, enfance, jeunesse, enseignement, accueil, fracture numérique, aînés : logement, mobilité, entraide, activités, à domicile **Cohésion sociale** : liens dans les villages, entraide, intergénérationnel, espaces de rencontre et d'échanges, intégration **Communication, image, attractivité**
09/02/2023	**Agriculture** : alimentation, produits locaux, diversification, accès à la terre, sapins de Noël, pesticides, ceinture alimentaire **Forêts** : résilience de la forêt, crises sanitaires, accès, vente de bois, filière bois, chemins

Toutes les réunions se tiendront à 20h00, à la salle Brasseur (1er étage de l'hôtel de ville)

Suivre l'ODR

Les informations concernant l'Opération de Développement Rural sont disponibles sur le site communal : www.neufchateau.be, ainsi que sur le site dédié à l'ODR : www.pcdr-neufchâteau.info .
Vous pourrez également trouver des informations dans la presse, dans le *Oyez citoyens* ainsi que dans les toutes-boites.
N'hésitez pas à consulter les pages Facebook de la Commune et de la Fondation Rurale de Wallonie-équipe Semois Ardenne.

Divers

La FRW est liée par une convention-cadre avec la Région wallonne, afin notamment d'accompagner les Communes dans leur opération de développement rural. Cette mission sera évaluée régulièrement par les Communes et les citoyens, au moyen d'un court formulaire anonyme.
→ Les agents de la FRW distribuent les formulaires d'évaluation aux participants.

Sophie Orban & Eléonore Gérard
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne
Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY I +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be I www.frw.be I www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

ANNEXE 1 : Les participants (19 personnes)

Titre	Nom	Prénom	Village	Association
M.	Blaise	Michel	Longlier	CCCA
Mme	Charlier	Angélique	Offaing	Résidence Pré Fleuri - éducatrice
M.	Claude	Octave	Longlier	MAC
Mme	Collard	Simone	Longlier	MAC
Mme	Collignon	Monique	Grapfontaine	MAC
M.	Comblin	Marcel	Petitvoir	CCCA
Mme	Copinne	Marie-Thérèse	Warmifontaine	MAC
Mme	De Cuyper	Aurélie	Bastogne	MAC – éducatrice
Mme	Devalet	Josette	Warmifontaine	CCCA
M.	Forthomme	Thierry	Neufchâteau	Résidence Pré Fleuri
Mme	Fossion	Marcelle	Hamipré	CCCA
Mme	Gendebien	Nelly	Longlier	CCCA
M.	Goire	Raphaël	Neufchâteau	CCCA
Mme	Husson	Françoise	Namoussart	CCCA / MAC - accueillante
Mme	Lambotte	Fernande	Longlier	MAC
M.	Lechat	Jean-François	Neufchâteau	CCCA - coordinateur
Mme	Losier	Murielle	Neufchâteau	CCCA
M.	Prast	Jean-Louis	Massul	MAC
Mme	Tassiaux	Anne-Marie	Neufchâteau	MAC